

ACTE DE RENOUELEMENT DE
CONCESSION

Concession n° 3/22/66

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par M. ROCCA Fabbio domicilié , à Corbas (Rhône), 35 Chemin de Grange Blanche 69960 CORBAS et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°3/22/66.


Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme ROCCA Antoinette à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 25 février 2027 et expirant le 25 février 2057.

La concession est accordée moyennant la somme de quatre cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 25 juin 2025
Le Maire

 CRÉDIT AGRICOLE
CENTRE-EST

Payez contre ce chèque non négociable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé


Quatre cents euros
Trésor Public

14/01/25

Payable en France 69
CORBAS
Tel: 04 72 50 34 21
de compte
8505025000
V° du chèque ▾ 5548855

M. OU MME ROCCA ANTONIO
12 RUE LOUIS MARTIN
69960 CORBAS

€ 400,00
Fait à CORBAS
Le 25/06/2025

 (22)
Signature

5548855 0690173063034 038505025000